Construction d'amphithéâtres

Campus de Terre Sainte - Université de La Réunion

Avenue du docteur Jean-Marie Dambreville - Terre Sainte - Saint Pierre



Maitrise d’ouvrage

Université de la Réunion
15 avenue René Cassin - CS92003
97744SAINT-DENIS CEDEX 9

SODIAC
15 avenue René Cassin - CS92003
97744SAINT-DENIS CEDEX 9

Maitrise d’œuvre

Architecte Mandataire	Tand-M Réunion	13 ruelle Lallemand - 97410 Saint Pierre louis@tand-m-architectes.com
Structure	EMCI	emci.mickaelmadoure@emci.re
VRD	ISOFLU	mchedin@isoflu.fr
Fluides	AIR	a.toullec@darwin-concept.fr
Qualité environnementale	Résiliens Solener	simon.chauvat@resiliens.re rachid.ghomari@solener.fr
Paysage	AWE	awe.paysage@gmail.com
Économiste	CIEA	ciea_contact@ciea.re
Scénographie	Agence Clair-Obscur	ah@agenceaco.fr
Acoustique	Marshall Day Acoustics	juanoscar.garcia@marshallday.fr

Phase d’étude	Document	Indice
DCE	**Notice Descriptive LOT 09 PEINTURES**	**0**

9. PEINTURES....3
9.1 GENERALITES....3
9.1.1 Consistance des travaux....3
9.1.2 Prescriptions générales....4
9.1.3 Prescriptions particulières relatives aux matériaux et à la mise en œuvre ouvrages....4
9.1.3.1 Qualité et provenance des matériaux....4
9.1.3.2 Réception des supports et compatibilités....5
9.1.3.3 Nettoyage....5
9.1.3.4 Coordination....5
9.1.3.5 Carte et échantillons....5
9.1.3.6 Garantie....6
9.2 LIMITES DE PRESTATIONS....6
9.3 DESCRIPTION ET LOCALISATION DES TRAVAUX ET OUVRAGES DE PEINTURES....6
9.3.1 Travaux préalables à la mise en peinture des ouvrages....6
9.3.1.1 Préparation des supports avant mise en peinture....6
9.3.2 Travaux de finition intérieure....7
9.3.2.1 Murs....7
9.3.2.1.1 Peinture acrylique – Pièces sèches - 1 couche - MUR001....7
9.3.2.1.2 Peinture acrylique – Pièces humides - 1 couche - MUR002....8
9.3.2.1.3 Peinture acrylique – Pièces sèches - 2 couches - MUR003....8
9.3.2.2 Plafonds....9
9.3.2.2.1 Peinture acrylique – Pièces sèches - 1 couche - PLF001....9
9.3.2.2.2 Peinture acrylique – Pièces humides - 1 couche - PLF002....9
9.3.2.2.3 Peinture acrylique – Pièces sèches - 2 couches - PLF003....9
9.3.2.3 Ouvrages bois et dérivés....9
9.3.2.3.1 Peinture de finition sur huisseries, portes et ouvrages bois et dérivés....9
9.3.3 Travaux de finition extérieure....10
9.3.3.1 Sous face béton et plafonds extérieurs....10
9.3.3.1.1 Peinture extérieure acrylique décorative - PLF020....10
9.3.3.2 Voiles bétons et maçonnerie enduite....11
9.3.3.2.1 Peinture extérieure d'imperméabilisation - MUR019....11
9.3.3.2.2 Traitement des points particuliers avec système I4 avec armature rapportée....11
9.3.3.2.3 Peinture extérieure acrylique décorative - MUR020....12
9.3.3.3 Ouvrages métalliques....12
9.3.3.3.1 Peinture sur huisseries et portes métalliques....12

9.3.4 Signalétique et ouvrages divers....13
9.3.4.1 Signalétique peinte – MUR300 / SOL300....13
9.3.4.2 Nez de marche....14
9.3.4.3 Bande d'éveil à la vigilance....14
9.3.5 Protection / nettoyage / réception....15
9.3.5.1 Nettoyage en cours de chantier....15
9.3.5.2 Nettoyage fin de chantier....15

9. PEINTURES

9.1 GENERALITES

La présente notice concerne la description et localisation des travaux de :

PEINTURES, SIGNALETIQUE et NETTOYAGE

Les travaux comporteront toutes les prestations et matériels nécessaires au bon fonctionnement de l'ensemble des installations à réaliser au titre du présent lot.

Les spécifications techniques qui suivent complètent les spécifications communes à tous les corps d'état que l'Entreprise doit obligatoirement posséder et connaître.

9.1.1 Consistance des travaux

Les prestations du présent lot comprennent :

- La fourniture préalable à tout début d'exécution des plans techniques pour accord par le Maître d'Œuvre.
- La réception des supports ;
- Les études, plans d'appareillage et calepinage éventuel des revêtements ;
- Les dispositifs d'interdiction d'accès des locaux pendant la durée des travaux et pendant les délais de protection ;
- L'enlèvement de tous déchets, débris, emballages dus aux travaux du présent lot, y compris les couches de protection.
- Le nettoyage des revêtements.
- Les raccords des revêtements en attente d'exécution d'ouvrages d'autres corps d'état.

Pour les travaux de peintures :

- La mise en peinture :
 - Des locaux intérieurs traités d'une manière générale avec de la peinture acrylique ou une lasure minérale
 - Des façades non revêtues
 - Des ouvrages métalliques extérieurs tels que huisseries et portes métalliques
 - Des ouvrages bois tels que huisseries et portes bois intérieurs, plinthes et habillage en médium, …

Pour les travaux de signalétique :

- La réalisation des travaux de peinture divers tels que les marquages au sol intérieurs, mise en peinture des nez de marches, première et dernière contremarche des escaliers bétons intérieurs et extérieures
- La fourniture et mise en œuvre des bandes d'éveil à la vigilance podotactiles intérieures et extérieures et profilés de nez de marche des escalier intérieurs

9.1.2 Prescriptions générales

Les travaux du présent lot seront exécutés conformément aux documents cités dans l'énumération des pièces contractuelles du marché ainsi qu'aux normes NF, NF-DTU et NF EN systématiquement applicables au présent marché.

Ces documents et normes ne sont donc pas rappelés dans le descriptif.

Lorsque des références figurent, elles sont destinées à attirer l'attention de l'Entrepreneur :

- Sur un document de parution récente qui aurait pu échapper à sa sagacité ;
- Sur un détail technique particulier, pour lequel le descripteur n'a pas voulu recopier intégralement un texte figurant dans des documents réputés connus de l'entreprise ;
- Sur une norme NF, NF-DTU ou NF EN dont l'application n'est pas imposée dans le présent marché.

NOTA IMPORTANT :

Les entrepreneurs seront tenus de s'assurer, avant la remise de leur offre, que les ouvrages prévus par le maître d'œuvre dans le descriptif ci-après répondent bien aux spécifications ci-dessus. Dans le cas contraire éventuel, l'entrepreneur fera par écrit les observations qu'il jugera utiles, et les joindra à son offre.

9.1.3 Prescriptions particulières relatives aux matériaux et à la mise en œuvre ouvrages

9.1.3.1 Qualité et provenance des matériaux

Les matériaux doivent :

- Satisfaire aux normes en vigueur
- Avoir reçu un avis technique du CSTB
- Être de 1ère qualité dans le choix désigné
- Être parfaitement homogènes
- Être compatibles entre eux et avec les supports fournis par les autres corps d'état
- Être compatibles avec les éléments de finition des corps d'état recouvrant
- Respecter les teneurs maximales en COV pour vernis et peintures définies par la Directive Européenne 2004/42/CE
- Répondre aux exigences du protocole AFSSET, version 2009 en ce qui concerne les émissions de COV et de formaldéhyde.

MATÉRIAUX ET PROCÉDÉS TRADITIONNELS

Pour les matériaux et procédés traditionnels, en cas de non-conformité aux règles précédentes, le maître de l'ouvrage se réserve le droit soit de faire recommencer les travaux, soit d'appliquer un rabais proportionnel.

MATÉRIAUX ET PROCÉDÉS NON TRADITIONNELS

Les matériaux, procédés, éléments ou équipements non traditionnels ne pourront être admis que s'ils font l'objet :

- Soit d'un Avis Technique favorable de la Commission du CSTB
- Soit d'une enquête technique favorable par un contrôleur technique agréé.

9.1.3.2 Réception des supports et compatibilités

Avant tout début d'exécution, l'Entrepreneur doit :

- Réceptionner les supports des lots sur lesquels il doit appliquer des propres ouvrages
- Signaler au Maître d'œuvre les imperfections et malfaçons
- S'assurer de la bonne conformité et de la siccité du support à couvrir
- S'assurer du séchage suffisant des supports pour assurer la bonne tenue des peintures

Faute d'avoir formulé ces réserves avant l'exécution des travaux, il sera entièrement responsable de la tenue et de l'aspect de ses ouvrages, sans pouvoir prétendre à dédommagement du fait du mauvais état des subjectiles.

9.1.3.3 Nettoyage.

Avant réception, l'entrepreneur du présent lot aura à sa charge le nettoyage de mise en service comprenant le nettoyage des sols, vitres, revêtements muraux, appareils sanitaires et robinetterie, appareils de chauffage, appareillages électriques, etc.

Pour tous les lots, les entrepreneurs auront à leur charge :

- La protection de leurs ouvrages pendant les travaux (compris dépose desdites protections en fin de chantier)
- Le nettoyage à la fin de leurs travaux
- La fixation de leurs ouvrages.

9.1.3.4 Coordination.

L'entrepreneur devra réaliser ses ouvrages en parfaite coordination avec tous les autres corps d'état.

Il devra prévoir dans son étude toutes les sujétions d'exécution entraînées en cours de réalisation, par l'incorporation des éléments des différents corps d'état, étant entendu que ces sujétions sont incluses dans le prix et le délai imposé.

Il s'engage à fournir tous les renseignements nécessaires à l'établissement et à l'exploitation du planning.

9.1.3.5 Carte et échantillons

A toutes réquisitions de la Maîtrise d'œuvre, l'Entrepreneur devra fournir des cartes, un choix d'échantillons en particulier pour la détermination des tons à mettre en œuvre :

L'entreprise présentera au maître d'œuvre les gammes de coloris disponibles, ce dernier se réservant le droit de demander des coloris différents de ceux présentés.

Le maître d'œuvre pourra en outre demander :

- La mise au point des coloris souhaités
- L'exécution d'essais en nombre suffisant, sous forme de surface témoin de l'ordre de 1 m²

Il pourra être prélevé, en présence du Maître d'Ouvrage, des échantillons d'ouvrages à des fins d'expertise.

Dans le cas où les ouvrages livrés seraient d'une qualité inférieure à celle précisée au marché, l'ensemble de la livraison serait refusé, y compris les quantités déjà exécutées.

L'entrepreneur aura à sa charge la remise en état des ouvrages suivant le cahier des charges.

9.1.3.6 Garantie.

L'Entrepreneur sera tenu d'entretenir ses travaux de peinture dans un état parfaitement propre entre l'achèvement des travaux et la réception.

Il demeure responsable de tous accidents qui pourraient résulter de dommages et intérêts qui pourraient être demandés par voie de conséquence.

S'il survient pendant le délai de garantie une avarie dont la réparation lui incombe, elle lui sera notifiée par écrit et s'il négligeait de faire le nécessaire dans le délai fixé par le maître d'ouvrage, l'avarie serait réparée d'office à ses frais.

9.2 LIMITES DE PRESTATIONS

Sont exclus des prestations du présent lot

- L'exécution des supports ;
- Les raccords de revêtements au droit des canalisations, fourreaux, conduits ou autres accessoires qui seraient posés après l'exécution complète des revêtements ;
- Les rectifications du gros œuvre ou d'autres corps d'état nécessaire pour mettre le chantier en l'état défini aux D.T.U.

A charge du LOT GROS OEUVRE

- L'exécution des supports

9.3 DESCRIPTION ET LOCALISATION DES TRAVAUX ET OUVRAGES DE PEINTURES

NOTA 1 : Tous les produits mis en œuvre seront classés A+ pour la QAI (Qualité de l'air intérieur) et devront bénéficier d'un Ecolabel Européen version 2014.

NOTA 2 : Les produits de ragréage, primaires et colles devront bénéficier d'un label EMICODE EC1 Plus

9.3.1 Travaux préalables à la mise en peinture des ouvrages

9.3.1.1 Préparation des supports avant mise en peinture

Localisation

Sur tous les ouvrages intérieurs et extérieurs et sur tous les matériaux mis en peinture.

Les travaux préparatoires comporteront :

- **Débullage ou ragréage par mise en œuvre d'un mortier de resurfaçage des supports béton à peindre A CHARGE du LOT GROS ŒUVRE. Le présent lot devra la réception des supports (Voir article 9.1.3.2 ci-avant). Le LOT GROS ŒUVRE devra la reprise des supports béton à peindre jusqu'à compatibilité.**
- Égrenage : à effectuer sur plâtre, placo, voiles béton, au grattoir y compris effaçage des traces, éclaboussures laissées par les différents corps d'état

- Époussetage : enlèvement des poussières sera assuré avant l'application de toute couche de peinture. Les lavages et lessivages sont compris dans l'époussetage.
- Brossage : à effectuer à la brosse dure, de toutes les parties enduites au mortier, ainsi que toutes les parties métalliques, y compris tuyauteries.
- Rebouchage : à l'enduit maigre au gras pour faire disparaître les imperfections des fonds imprimés aussi bien sur les murs que sur les boiseries.
- Dégraissage : les travaux de rinçages et séchage nécessaires seront exécutés au moyen de produits spéciaux (solvants)
- **Ratissage : ratissage à l'enduit pelliculaire par autant de passes que nécessaire pour obtenir le fini accepté par le MOA et le MOE ; le résultat sera soumis à l'approbation de l'architecte.**
- Ponçage : à effectuer quand les opérations d'enduisage et de rebouchage sont terminées et après séchage des enduits et mastics à l'aide d'abrasifs, en particulier avec du papier de verre. Ponçage sur toutes les parties pour obtenir des fonds lisses, y compris ponçages entre couches pour obtenir un travail soigné.
- Protection : l'entreprise devra faire tous les travaux nécessaires à la protection des ouvrages existants (vitrages, huisseries, sanitaires, sols). Les locaux seront remis en état et les protecteurs retirées après exécutions des travaux.

À l'origine des travaux de peinture, l'Entrepreneur du présent lot devra exécuter des surfaces de référence, ceci autant qu'il y a de type de subjectile et de système de peinture. Les emplacements de ces surfaces de référence devront correspondre à l'exposition moyenne du chantier.

Ces échantillons resteront visibles jusqu'à la fin des ouvrages de peinture.

Nota : Les travaux préparatoires sont réputés inclus dans la valeur des prestations de peintures ci-après.

9.3.2 Travaux de finition intérieure

9.3.2.1 Murs

9.3.2.1.1 Peinture acrylique – Pièces sèches - 1 couche - MUR001

Localisation

Pièces sèches

Voiles B.A. ou agglomérés de ciment, cloisons, doublages et ouvrages en plaque de plâtre et notamment des locaux suivants :

Locaux de stockage

Locaux techniques et assimilés

Prestation : Fourniture et mise en œuvre d'une **peinture de finition monocouche** à base de résine acrylique en phase aqueuse

Caractéristiques : Classement AFNOR : Famille I, classe 7b2

COV (directive 2004/42/CE) 80 g/l

Émission dans l'air intérieur A+

Eco Label Européen

Mise en œuvre au rouleau comprenant :

- travaux préparatoires décrits ci avant
- ratissage à l'enduit pelliculaire

- application d'une couche de primaire
- application d'une couche non diluée
- ressuivi des surfaces entre chaque couche
- échafaudage
- y compris protection, nettoyage et toutes sujétions suivant les prescriptions du fabricant et DTU 59.1.

Subjectile : Neuf

Finition : B – Sur support béton / C – Sur support plaque de plâtre

Couleur : au choix de l'Architecte dans le nuancier du fabricant

MODE DE MÉTRÉ : au m² POUR MEMOIRE – Compris dans l'article ci-dessous

Exemple de produit : **MONOCRYL 2.1 de chez MAUVILAC® ou techniquement équivalent**

9.3.2.1.2 *Peinture acrylique – Pièces humides - 1 couche - MUR002*

Localisation

Pièces humides

Voiles B.A. ou agglomérés de ciment, cloisons, doublages et ouvrages en plaque de plâtre et notamment des locaux suivants :

Pièces humides

Douches, vestiaires et sanitaires, local entretien et local OM

Dito article 9.3.2.1.1 pour locaux humides

MODE DE MÉTRÉ : au m² POUR MEMOIRE – Compris dans l'article ci-dessous

9.3.2.1.3 *Peinture acrylique – Pièces sèches - 2 couches - MUR003*

Localisation

Pièces sèches

Voiles B.A. ou agglomérés de ciment, doublages et ouvrages en plaque de plâtre des **locaux courants**

Prestation : Fourniture et mise en œuvre d'une **peinture de finition décorative dépolluante et antibactérienne** en phase aqueuse

Caractéristiques : Classement NF T 36-005 - Famille I Classe 7 b2

Classement à l'abrasion humide NF EN13300 - Classe 1

Émission dans l'air intérieur A+

Taux de COV <1g/l max en blanc et 5 g/l max en teinte. Valeur limite UE (catA : a) : 30 g/l

Eco Label Européen ou NF environnement

Mise en œuvre au rouleau comprenant :

- travaux préparatoires décrits ci avant
- ratissage à l'enduit pelliculaire
- application d'une couche de primaire
- application de deux couches non diluées
- ressuivi des surfaces entre chaque couche

- échafaudage
- y compris protection, nettoyage et toutes sujétions suivant les prescriptions du fabricant et DTU 59.1.

Subjectile : Neuf

Finition : B – Sur support béton / C – Sur support plaque de plâtre

Couleur : au choix du Maître d'Œuvre.

MODE DE MÉTRÉ : Au m²

***Exemple de produit* : ACRYSAN PLUS de chez MAUVILAC® ou techniquement équivalent**

9.3.2.2 Plafonds

9.3.2.2.1 Peinture acrylique – Pièces sèches - 1 couche - PLF001

Localisation

Pièces sèches

Locaux de stockage

Locaux techniques et assimilés

Dito article 9.3.2.1.1

MODE DE MÉTRÉ : au m² POUR MEMOIRE – Compris dans l'article ci-dessous

9.3.2.2.2 Peinture acrylique – Pièces humides - 1 couche - PLF002

Localisation

Pièces humides

Locaux entretien et OM

Dito article 9.3.2.1.2 pour locaux humides

MODE DE MÉTRÉ : au m² POUR MEMOIRE – Compris dans l'article ci-dessous

9.3.2.2.3 Peinture acrylique – Pièces sèches - 2 couches - PLF003

Localisation

Pièces sèches,

Locaux courants

Dito article 9.3.2.1.2

MODE DE MÉTRÉ : Au m²

9.3.2.3 Ouvrages bois et dérivés

9.3.2.3.1 Peinture de finition sur huisseries, portes et ouvrages bois et dérivés

Localisation

Huisserie bois et portes bois de l'ensemble des locaux, façades de gaines du LOT MENUISERIES BOIS, … y compris tous travaux préparatoires.

Prestation : Fourniture et mise en œuvre d'une peinture de finition acrylique spéciale bois

Caractéristiques : Classement AFNOR : Famille I - Classe 7b2

Émission dans l'air intérieur A+

Mise en œuvre :

- travaux préparatoires décrits à l'article 9.3.1
- application d'une couche d'impression
- application de 2 couches de finition minimum
- ressuivi des surfaces entre chaque couche
- compris protection, nettoyage et tous détails.

Support : Neuf - bois et dérivés

Aspect : Satiné

Finition : A - Soignée

Couleur : au choix de l'Architecte.

MODE DE MÉTRÉ : Au m²

Exemple de produit : **COVABOIS® de chez MAUVILAC® ou techniquement équivalent**

9.3.3 Travaux de finition extérieure

9.3.3.1 Sous face béton et plafonds extérieurs

9.3.3.1.1 Peinture extérieure acrylique décorative - PLF020

Localisation

Sous faces de coursives et de volées d'escaliers, plafonds extérieurs en plaque de plâtre (Plaques orange), etc.

Prestation : Fourniture et mise en œuvre d'une **peinture de finition extérieure** en phase aqueuse

Classification : AFNOR NF T 36 005 - Famille I - Classe 7b2

Mise en œuvre au rouleau ou à la brosse comprenant :

- travaux préparatoires décrits ci avant et suivant recommandations du fabricant
- reprise des fissures suivant DTU (pontage)
- brossage, époussetage, égrenage, ratissage, dégraissage du support
- application d'une couche de fixateur
- application de 2 couches de peinture pure à raison de 0,125 l/m² par couche
- rendement de 8 à 10 m/l
- échafaudages
- y compris protection, nettoyage et toutes sujétions suivant les prescriptions du fabricant.

Support : Neuf - béton, enduit ciment

Aspect : Mat garnissant

Finition : A - soignée

Couleur : au choix du Maître d'Œuvre.

MODE DE MÉTRÉ : Au m²

Exemple de produit : **ACRYSTYL FACADE de chez MAUVILAC® ou techniquement équivalent**

9.3.3.2 Voiles bétons et maçonnerie enduite

9.3.3.2.1 Peinture extérieure d'imperméabilisation - MUR019

Localisation

Ouvrages de maçonnerie extérieurs apparents nécessitant une imperméabilisation (Débord de planchers notamment, voiles BA non doublés, murs en aggloméré de ciment enduits non doublés, etc.) ; y compris tous travaux préparatoires et notamment :

Façades **BATIMENT H** GUERITE sur mur béton derrière le mur gabion pour assurer le clos/couvert.

Prestation : Fourniture et mise en œuvre d'un revêtement semi-épais, mât velouté, aux résines acryliques en phase aqueuse pour finition d'un **système d'imperméabilisation I3** sur support sain, sec et cohérent

Caractéristiques : Famille I – Classe 7b2

Mise en œuvre au rouleau comprenant :

- application d'une couche d'impression pigmentée acrylique en dispersion aqueuse, adaptée au support, séchage.
- application d'une couche intermédiaire de renforcement à base acrylique en dispersion aqueuse, séchage.
- application d'une couche de finition de revêtement d'imperméabilité verticale à base acrylique en dispersion aqueuse
- échafaudages
- toute polychromie demandée par le Maître d'Œuvre – non limitatif.
- prévoir toutes les sujétions particulières suivant les prescriptions du fabricant et du DTU 42.1.
- prévoir le traitement de tous les points particuliers (ex. : partie arrière et le dessus des acrotères)
- y compris protection, nettoyage et tous détails. L'entreprise devra prendre une assurance complémentaire auprès du fournisseur pour avec une garantie de 10 ans sur le système mise en œuvre (garantie fournisseur/applicateur).

Support : Neuf - béton, enduit ciment

Aspect : Mat

Finition : A - soignée

Couleur : au choix du Maître d'Œuvre.

MODE DE MÉTRÉ : Au m²

Exemple de produit :

RETIPLAST 3000 de chez MAUVILAC® ou techniquement équivalent

9.3.3.2.2 Traitement des points particuliers avec système I4 avec armature rapportée

Localisation

Ensemble des points singuliers, (Nez de planchers, notamment) y compris tous travaux préparatoires

Prestation : Traitement de tous les points particuliers, surfaces non planes comportant des angles (ex. : partie arrière et le dessus des acrotères, nez de planchers, tableaux et appuis de baies, traitements des joints de dilatations, rejingots, etc.).

Entoilage des seuils d'appuis des menuiseries à prévoir avant pose des menuiseries

MODE DE MÉTRÉ : **POUR MÉMOIRE INCLUS DANS LES QUANTITÉS DU POSTE CI AVANT**

9.3.3.2.3 Peinture extérieure acrylique décorative - MUR020

Localisation

Sur tous ouvrages de maçonnerie extérieurs apparents ne nécessitant pas une imperméabilisation (voiles BA doublés, murs en aggloméré de ciment enduits, encoffrement en plaque de plâtre qualité extérieure, etc.) ; y compris tous travaux préparatoires

Prestation : Fourniture et mise en œuvre d'une **peinture de finition extérieure** en phase aqueuse

Classification : AFNOR NF T 36 005 - Famille I - Classe 7b2

Mise en œuvre au rouleau ou à la brosse comprenant :

- travaux préparatoires décrits ci avant et suivant recommandations du fabricant
- reprise des fissures suivant DTU (pontage)
- brossage, époussetage, égrenage, ratissage, dégraissage du support
- application d'une couche de fixateur
- application de 2 couches de peinture pure à raison de 0,125 l/m² par couche
- rendement de 8 à 10 l/m²
- échafaudages
- y compris protection, nettoyage et toutes sujétions suivant les prescriptions du fabricant.

Support : Neuf - béton, enduit ciment

Aspect : Mat garnissant

Finition : A - soignée

Couleur : au choix du Maître d'Œuvre.

MODE DE MÉTRÉ : Au m²

Exemple de produit :

ACRYSTYL FACADE de chez MAUVILAC® ou techniquement équivalent

9.3.3.3 Ouvrages métalliques

9.3.3.3.1 Peinture sur huisseries et portes métalliques

Localisation

Sur blocs-portes métalliques (portes et huisseries) y compris tous travaux préparatoires.

Prestation : Fourniture et mise en œuvre d'une **peinture anticorrosion** à base de résine acrylique modifiée en phase aqueuse.

Caractéristiques : Classement AFNOR : Famille I - Classe 4a

Émission dans l'air intérieur A+

Haute résistance en atmosphère corrosive de type C4, C4G et C5G

Mise en œuvre comprenant :

- travaux préparatoires décrits ci avant
- application d'une couche de primaire antirouille en phase aqueuse
- application de **3 couches de finition anticorrosion en phase aqueuse**
- resuivi des surfaces entre chaque couche
- compris protection, nettoyage et tous détails.

Support : Neuf - métal ferreux

Aspect : Velouté

Finition : C - Courant

Couleur : au choix de l'Architecte.

MODE DE MÉTRÉ : Au m²

***Exemple de produit* : UNIMETAL C4 FINITION de chez MAUVILAC® ou techniquement équivalent**

9.3.4 Signalétique et ouvrages divers

9.3.4.1 Signalétique peinte – MUR300 / SOL300

Localisation

BÂTIMENT G et Extérieurs

Niveau 0 et 1

***Pochoirs sur murs des sanitaires et vestiaires Hommes et femmes et local vélo**

***Places de stationnement vélos sous bâtiment**

****** **Escaliers en bétons bruts - Signalétique Réglementaire :**

Mise en peinture des **nez de marche, 1eres et dernières contremarches des escaliers bétons extérieurs** non revêtus

Mise en peinture des **1eres et dernières contremarches** des **escaliers bétons intérieurs (gradins)** non revêtus

TMR_AMP_DCE_024070_Signalétiques_Plans de reperages.pdf

TMR_AMP_DCE_024071_Signalétiques_Logo UR + Sanitaires.pdf

TMR_Tableau signalétique.xlsx

Mise en œuvre de signalétique peinte

Caractéristiques : Classement AFNOR : Famille I - 7b2

Émission dans l'air intérieur A+

Mise en œuvre comprenant :

- travaux préparatoires décrits ci avant
- traitement par voie mécanique (abrasif) ou chimique à base d'acide phosphorique dilué sur support glacé
- application d'une couche d'impression
- application de 1 à 2 couches de finition
- compris protection, nettoyage et tous détails.

Support : Liants hydrauliques du type : béton surfacé, chapes, dalles - Soignée ou courante selon DTU 21

Aspect : mat

Couleur : au choix de l'Architecte et suivant réglementation (Application de microbilles de verre pour les marquages routiers)

Exemple de produit : **ACRYSPORT de MAUVILLAC® ou techniquement équivalent**

MODE DE METRE : A l'unité suivant type * / Au forfait **

9.3.4.2 Nez de marche

Localisation

BÂTIMENT G

Circulation des gradins

Prestation : Fourniture et pose nez de marche anti dérapant et contrastés

Composition : Profilé percé et bande adhésive antidérapante hautement résistante à la glissance. Niveau d'anti-dérapance R10 (DIN 51130) et contrastées

Matériau : Alliage haut de gamme de la série 6000 traitement thermique T5 (type EN AW 6063 T5), filé sous la norme européenne EN 12020-2. Anodisé (sans trace de pince de maintien) dans les épaisseurs adaptées pour protéger et apporter un aspect de finition. Les couleurs sont celles définies par les normes européennes du RAL. Conformité REACH (EC)1907-2006.

Dimension : Largeur 48 mm

Mise en œuvre : Découpe, marquage et perçage et fixation par chevilles et vis inox et marouflage de la bande adhésive.

MODE DE METRE : Au mètre linéaire

Exemple de produit : **Nez de marche aluminium grand trafic bord sifflet et Bandes SOFT Grand Trafic - Adhésives de chez ROMUS ou techniquement équivalent**

9.3.4.3 Bande d'éveil à la vigilance

Localisation

BÂTIMENT G

En haut de chaque volée d'escaliers intérieurs et extérieurs de 3 marches mini et en haut des circulations des gradins des amphithéâtres

NOTA : Conformément à la réglementation concernant l'accessibilité des personnes handicapées dans les établissements recevant du public, la prestation comprendra également l'incorporation d'une bande podotactile d'alerte, à 50 cm de la première marche.

La pose de la BEV respectera le pas de freinage par rapport à la marche à descendre.

Prestation : Fourniture et pose de BEV

Composition : La BEV est réalisée par mise en œuvre de rivets rainurés en inox ; partie visible avec tête légèrement bombée ; Conforme aux normes ERP 1 à 5 (NFP98-351).

Mise en œuvre : La fixation est chimique et invisible et est au même nu fini que le revêtement lui-même.

Support : variables

MODE DE METRE : Au mètre linéaire

***Exemple de produit* : MÉTACLOU striés extérieur à sceller de chez ROMUS ou techniquement équivalent**

9.3.5 Protection / nettoyage / réception

9.3.5.1 Nettoyage en cours de chantier

Localisation

POUR MÉMOIRE A inclure dans la valeur des postes ci-dessus

Nettoyage des locaux en fin de chaque intervention. Enlèvement des gravats, déchets, emballages liés au présent lot et évacuation à la décharge.

L'entrepreneur devra également mettre en place des protections provisoires à déposer les jours précédents la livraison. Il demeurera responsable de ses ouvrages jusqu'à la réception des travaux.

9.3.5.2 Nettoyage fin de chantier

Localisation

A prévoir **POUR L'ENSEMBLE DE L'OPÉRATION**

L'entreprise aura à sa charge :

Le nettoyage préalable au OPR de type « moyennes mains »

Le nettoyage final avant réception de type « petites mains »

Comprenant nettoyage et lavage :

- des vitres
- des appareils sanitaires
- de tous les sols y compris les locaux techniques
- de l'appareillage électrique
- de tous les ouvrages d'équipements intérieurs
- etc.

MODE DE MÉTRÉ : Au forfait

NOTA : Les produits employés ne devront pas abîmer ou ternir les ouvrages et devront être appropriés à chaque ouvrage.

Pour ce faire, l'entreprise titulaire du présent lot se rapprochera de chaque entreprise afin de déterminer en coordination avec celles-ci le ou les produit(s) adapté au nettoyage

FIN du Descriptif du Lot 09 PEINTURES

Construction d'amphithéâtres sur le campus de Terre Sainte Université de La Réunion

CCTP – Notice descriptive

LOT 09 PEINTURES

Fait à Saint-Jean de la Blaquière, le 11 octobre 2026

Rédacteur : Antoine GEOFFROY, CiEA